



Zones soumises au Droit de Prémption Urbain :

Zones urbaines, dites zones U

- La zone UA correspondant au centre-ancien. Elle comporte plusieurs secteurs :
 - Le secteur UAp1 qui concernent le parc public central,
 - Les secteurs UAp2 et UAp3 qui concernent des parcs attenants à des maisons de maître.
- La zone UB correspondant aux extensions récentes. Elle comporte plusieurs secteurs :
 - Le secteur UBa qui porte sur le centre "moderne",
 - Le secteur UBa1 qui considère l'hyper centre avec une OAP en faveur du renouvellement urbain,
 - Le secteur UBe qui accueille des équipements publics (groupe scolaire, maison Deveçoise),
 - Le secteur UBc à vocation commerciale,
 - Le secteur UB1 qui considère l'entrée ouest avec une OAP,
 - Le secteur UB2 concernée par une OAP en faveur de la création d'une halte ferroviaire et d'un parking relais ou bien de logements pour les personnes âgées (option).
 - Le secteur UB3 qui doit accueillir a minima 2 logements.
- La zone UY, zone spécifique d'activités industrielles, artisanales, tertiaires et commerciales. Elle comporte un secteur :
 - Le secteur UYz qui interdit les activités à vocation commerciales.
 - Le secteur UYm lié à une plateforme de recyclage de matériaux du BTP
- La zone Ur, qui concerne le secteur de la cartonnerie désormais ouvert à une programmation en habitat.

Zone à urbaniser, dites zones AU

- La zone 1AU couvrant des secteurs agricoles ou naturels de la commune, destinés à être urbanisés dans le cadre du PLU, à vocation dominante d'habitat. Cette zone comprend :
 - Le secteur 1AU1 "Les Masserottes",
 - Le secteur 1AU2 "Rue de la Charrière",
 - Le secteur 1AU3 "Bassots - Criantes",
 - Le secteur 1AU4 "Les Vernes".

Grand
Essaillon
Métropole

PLAN LOCAL d'URBANISME de DEVECEY

12. Plan des zones soumises au droit de préemption urbain au 1.3300°

- Révisé par arrêté le 29/01/2010
- Dossier arrêté le 17/12/2018
- Mis à l'enquête publique du 27/03/2019 au 29/04/2019
- PLU approuvé le 26/09/2019
- Va pour rester annexé à la DCC du

SOIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

32 rue Broquet de Loin - BP 20460 - 20077 LOUIS LE SAINIER CEDEX
Tél : 02 49 86 20 21 / 02 49 34 86 21 33
Email : contact@soiha.fr - site internet : www.soiha.fr

Reprise des travaux du cabinet :

**Valérie
Chartier**